

Image not found or type unknown



sinistre - suite d'un incendie

Par **farloup**, le **22/01/2024** à **14:40**

a la suite d'un incendie survenu ds un immeuble ou nous sommes propriétaire d'un studio

il faut remplacer une fenetre et un store métallique

Quelle assurance interv ient : celle du locataire ou celle du propriétaire

pour info : le studio est loué meublé

le locataire n 'est pas responsable de cet incend ie , le feu a pris dans le local poubelles selon attestation des pompiers

merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **22/01/2024** à **15:28**

Bonjour,

C'est votre assurance PNO qui doit prendre en charge ces travaux.